



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21122355



05 OCT. 2021

Greffé

N° d'entreprise : 0671 735 787

Nom

(en entier) : **OGER GRAPHISTE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Vallée des Saules, 81 à 4624 FLERON**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

En date du 20 septembre 2021, l'administrateur unique, la SRL IMPRIM MANAGEMENT - BE 0563.481.017 - représentée par Monsieur Jean-Marc BRISBOIS, décide d'acter le transfert du siège social actuel situé Rue Vallée des Saules, 81 à 4624 FLERON vers l'adresse suivante : Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 VISE.

La décision prend effet à la date du 30/6/2021.

Ce changement d'adresse n'implique aucune modification statutaire, étant donné que le siège reste situé en Région Wallonne et que l'adresse de la personne morale ne figure pas dans les statuts, tel qu'indiqué dans l'Article 2 des statuts. De plus, ce changement d'adresse ne requiert pas de décision de l'Assemblée générale étant donné que le siège reste en région linguistique francophone.

L'administrateur unique, la SRL IMPRIM MANAGEMENT représentée par Monsieur Jean-Marc BRISBOIS, désigne comme mandataire spécial, la SRL VJP EXPERTS COMPTABLES, représentée par l'un de ses administrateurs, ayant son siège Voie de l'Ardenne, 12 à 4053 EMBOURG, et inscrite auprès de la BCE sous le n° 0880.440.393, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités prévues par le Code des Sociétés et Associations aux formalités relatives aux dépôts auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur belge des décisions prises. De plus, l'administrateur unique charge la SRL VJP EXPERTS COMPTABLES d'effectuer toutes autres formalités de publicités qui n'émaneraient pas du Code des Sociétés et Associations (registre UBO, eStox). La SRL VJP EXPERTS COMPTABLES ne prend aucune décision à ce sujet mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

La décision sera conservée dans le livre des Décisions par les soins de l'administrateur unique.

Un exemplaire du procès-verbal de l'Organe d'administration du 20/9/2021 est joint à la présente publication.

La SRL IMPRIM MANAGEMENT,
Représentée par Jean-Marc BRISBOIS.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/10/2021 - Annexes du Moniteur belge